



## Note contextuelle

Notre mission : être un pont culturel et linguistique entre communauté entendante francophone et communauté sourde signante.

Cosens est une équipe d'interprètes qui a pour but de renforcer la participation des personnes sourdes à la vie économique et sociale, notamment en rendant accessible en LSFB l'information destinée au grand public. Elle permet la rencontre entre deux communautés linguistiques et culturelles coexistant au sein de notre société et renforce la visibilité de la LSFB et de la culture sourde. Elle facilite la mise en place d'une interprétation de qualité pour ses clients et contribue au développement des compétences des interprètes par le biais de formations ciblées.

### Vous pouvez faire appel à nous pour

#### Nos services en présentiel et à distance

- Interprétation (liaison, petites et grandes réunions, formations, conférences)
- Co-interprétation et co-traduction (en partenariat avec Musk)
- Accompagnement à la création de Teaser/ Vidéos inclusives ( Voix off, conseils sous-titrage)

#### Un accompagnement à la formation des (futurs) professionnels du métier

- Formation à la co-interprétation
- Accueil des stagiaires en Master à l'UCL

Pour toute demande, nous vous enverrons un devis sur mesure

#### Notre tarification

- Tarification à l'heure, par interprète
- Les frais de déplacement sont calculés en fonction du domicile de l'interprète
- Une majoration est d'application après 18h et le week-end
- En fonction des demandes, un forfait « préparation » et « cession des droits d'auteur » peut être prévu
- Nous pouvons vous facturer une prestation annulée tardivement (voir nos conditions d'annulation)

Pour préparer la prestation, nous aurons besoin de

#### Information contextuelle

Afin d'interpréter le plus fidèlement possible, nous avons besoin de connaître :

- le contexte de la demande
- l'objectif, les enjeux de la rencontre
- le nom et rôle des interlocuteurs

#### Documents en lien avec la prestation

En fonction de la technicité de la demande, nous pouvons par ailleurs vous demander :

- l'ordre du jour s'il s'agit d'une réunion
- les rapports rédigés lors des réunions précédentes
- les discours
- le texte du conférencier (ou à défaut, un résumé)
- les fichiers des supports visuels projetés

#### Rencontre préalable

Une rencontre avec le/les orateurs peut également être demandée.

## Ce à quoi vous devez être attentif le jour-même

- Les langues signées sont des langues visuo-gestuelles. L'interprète et les personnes sourdes doivent donc être face à face, dans une pièce lumineuse, sans contre-jour.
- Les conditions acoustiques doivent également être correctes. Le débit de parole doit être naturel.
- L'interprète traduit le sens de ce qui est dit. Il y a un donc un décalage entre le moment où une personne commence à s'exprimer et le moment où l'interprète commence à traduire. Ce décalage persiste jusqu'à la fin de la prise de parole. Lors d'une réunion, pour permettre à tous les interlocuteurs de réagir, il faut veiller à réguler les prises de parole.

## Si vous devez annuler le rendez-vous

### Conditions d'annulation

- Vous pouvez annuler un rendez-vous sans frais 48 heures ouvrées avant la date prévue.
- Dans le cas contraire, 75% du prix de la prestation sera dû.

Au plaisir de collaborer avec vous.